



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix  
délibérative :

Conseillers représentés :

9

Total votants :

55

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103\_07-DE  
Reçu le 01/12/2022  
Publié le 01/12/2022

N° 20221103-07

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 NOVEMBRE 2022 à 18H

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 26 octobre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 3 novembre 2022 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON  
Chantal CHASSANG à Yves GACON  
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD  
Georges LOPEZ à Rachel BOURNIER  
Monique DURAND-PRADAT à Isabelle FUREGON  
Francis ROUX à Éric BOUCOURT  
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Pierre CONTIE, Farida LAÏD, Michel COUPERIER.

**Secrétaire de séance :** Olivier CHAMBON

### ACQUISITION DE PARCELLES AU PUY DE MONTONCEL

**Rapporteur :** Thomas BARNÉRIAS, Vice-Président

**Vu** les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE (TDM), et notamment ses compétences supplémentaires « Protection et mise en valeur de l'environnement » et « Tourisme ».

## AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103\_07-DE  
Reçu le 01/12/2022  
Publié le 01/12/2022

**Considérant** les décisions prises par le Bureau communautaire le 16 avril et le 9 juin 2021, approuvant l'acquisition de l'ensemble des parcelles du site du Puy du Montoncel dans la perspective de l'aménager (signalétique et panorama).

Le rapporteur explique que 3 propriétaires ont d'ores et déjà donné leur accord pour que TDM achète leur terrain :

Section	Numéro	Superficie	Commune	Prix d'achat
AB	87	03ha 48a 72ca	ARCONSAT	2 700 euros
AK	21	00ha 21a 46ca	PALLADUC	120 euros
AK	22	00ha 34a 22ca	PALLADUC	100 euros

Il précise que la parcelle d'ARCONSAT est actuellement boisée et sera coupée en amont de la vente. Au regard de sa superficie, il conviendra de reconstituer un boisement dans sa partie basse. Quant aux 2 parcelles de PALLADUC situées au sommet du PUY DU MONTONCEL, elles ont été coupées il y a quelques années sans avoir fait l'objet de replantation.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'achat de la parcelle AB 87 sur ARCONSAT au prix de 2 700 euros et les parcelles AK 21 et 22 sur PALLADUC aux prix respectifs de 120 et 100 euros ;
- **Autoriser** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions:

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

